



- Ub Zone
- Uba Secteur
- Espace boisé classé à conserver ou à créer au titre du L.130-1 (CU)
- 4 Emplacement réservé pour ouvrage public, voirie, installation d'intérêt général ou espace vert
- Règle architecturale particulière sens du faîtage à respecter
- Règle architecturale particulière alignement des façades
- Emprise maximale de construction
- Elément du patrimoine identifié au sens de l'article L.123-1-5 7° et R.123-11 (CU)
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'une restauration (article L.111-3 du CU)
- Bâtiments d'intérêt architectural ou patrimonial en zone agricole
- Sites et secteurs à protéger au titre du L.123-1-5 7° et R.123-11 (CU)
- Espaces et secteurs contribuant aux continuités écologiques et à la trame verte et bleue R.123-11 (CU)

